



VILLE
DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20230707-DEL_2023_0103-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 05 juillet 2023**

Délibération n° 12

L'an deux mille vingt trois, le cinq juillet à 19 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 29 juin 2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Pascal BERTRAND, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO, Madame Aurélie CHAMBON

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
11/07/2023

Ont donné procuration :

Madame Catherine CHALAYE à Madame Michelle MICHEL, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Roland LONJON à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Madame Colette CHASSAGNE, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur François CHATAING

Secrétaire de séance : Jérôme EYNARD

La séance a été levée à : 22H40

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

Objet :	Société Publique locale du Velay : représentation de la Ville au sein du Conseil d'Administration - Remplacement de Roland LONJON
----------------	---

Rapporteur : Quentin PETIT

La ville du Puy-en-Velay est actionnaire de la Société Publique Locale du Velay (SPL) et dispose à ce titre de 3 postes d'administrateurs sur les 10 que comporte le Conseil d'Administration conformément aux règles définies par l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par délibération du 16 juin 2020, le Conseil Municipal a désigné Madame Ginette VINCENT, Monsieur Michel CHAPUIS et Monsieur Roland LONJON pour assurer le rôle d'administrateurs de la société.

Par cette même délibération, le Conseil Municipal a désigné Madame **Christelle VINCENT** pour assurer la représentation de la Ville au sein des Assemblées générales de la société.

Par courrier du 7 février 2023, Monsieur Roland LONJON a fait part de sa démission.

Il convient donc de le remplacer dans ses fonctions d'administrateur au sein de la société pour assurer la représentation de la Ville.

Les autres désignations demeurent inchangées.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 26/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 21/06/2023

Le Conseil Municipal :

- DÉSIGNE Monsieur Philippe RIBEYRE pour assurer la représentation de la Ville en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société,
- AUTORISE ses représentants à accepter toutes fonctions qui pourraient leur être confiées, ainsi que tous les mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le conseil d'administration ou son Président.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 5 juillet 2023,
Le Secrétaire de séance,
EYNARD Jérôme,

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 05
juillet 2023